

*Initiatives ministérielles*

financement en trois ans n'a pas encore été mise en oeuvre. En fait, rien n'indique qu'elle se sera jamais.

L'enseignement postsecondaire et les soins de santé sont des questions d'intérêt national. C'est pourquoi le gouvernement a dès le début offert son aide financière aux provinces en ces domaines. On s'est engagé dans le passé à veiller à ce que tous les Canadiens, où qu'ils vivent au Canada et quelle que soit leur situation financière, aient droit à la même qualité de soins de santé et d'enseignement postsecondaire.

Or, le gouvernement semble dire maintenant, de propos délibéré et sans se soucier des conséquences que cela pourrait avoir, qu'il n'est plus dans l'intérêt national de garantir l'accessibilité à tous, quels que soient leur situation financière ou l'endroit où ils résident. Il dit qu'il n'est plus dans l'intérêt du pays d'offrir à tous la même accessibilité aux services de soins de santé et d'enseignement postsecondaire. Le gouvernement met un frein au processus amorcé il y a des années en faveur de l'égalité au Canada.

Les habitants de la région de l'Atlantique n'auront pas le même accès aux soins de santé que ceux des provinces riches. Les habitants de la Saskatchewan ne jouiront pas des mêmes possibilités en matière d'enseignement que ceux des provinces riches.

Comme nous le savons tous, par ce projet de loi, le gouvernement s'en prend aux provinces plus démunies, exerçant ainsi davantage de pression sur le régime fédéral sans se soucier, semble-t-il, des conséquences de son geste. Pas moins de 70 p. 100 des réductions proposées dans ce projet de loi concernent les soins de santé, l'enseignement postsecondaire et le Régime d'assistance publique du Canada.

Ainsi, le gouvernement, pour venir à bout du déficit, s'en prend aux malades, aux jeunes qui veulent s'instruire et aux pauvres. Quatre-vingts p. 100 des Canadiens ont dit au gouvernement de ne pas procéder de cette façon. Bien sûr, dans ce cas comme dans celui de la taxe sur les produits et services, de l'assurance-chômage, de VIA Rail et dans bien d'autres encore, le gouvernement a feint de ne rien voir et de ne rien entendre.

Cette stratégie finira par faire éclater le Canada. Il est impensable d'attiser ainsi les tensions entre les régions. Nous ne saurions faire rivaliser la Saskatchewan et la région de l'Atlantique pour nos ressources, afin de finan-

cer les services de santé et l'enseignement postsecondaire. Nous ne saurions faire en sorte qu'il soit difficile aux habitants des régions les plus pauvres de jouir des avantages dont jouissent les autres Canadiens.

Au cours des derniers mois, nous avons assisté à une flambée d'intolérance au pays et à une montée des tensions entre régions qui sont directement attribuables aux mesures prises par le gouvernement. Le projet de loi C-69 n'en est qu'un exemple.

Le gouvernement a un comportement très prévisible. Compte tenu de son orientation générale, dont témoignent les dossiers du libre-échange et de la taxe sur les produits et services, le gouvernement a pour ligne de conduite de se retirer des affaires économiques et de laisser les gens se débrouiller par leurs propres moyens. Selon lui, si cela signifie que ceux qui vivent dans une région moins prospère doivent se passer de services de santé d'importance vitale et d'éducation postsecondaire, eh bien, c'est tant pis.

Dans certaines régions de notre pays, notamment dans ma province, la Saskatchewan, les provinces disposent d'une très mince marge de manoeuvre fiscale pour compenser la réduction des contributions du gouvernement fédéral. Par conséquent, la qualité des programmes en souffre dans ces provinces, tandis que, dans des provinces plus prospères, comme l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta, les rentrées fiscales permettent de combler l'écart.

Nous, néo-démocrates, désapprouvons et condamnons pareille exacerbation des disparités régionales et nous savons que la plupart des Canadiens sont de notre avis.

Nous condamnons également un autre des motifs qui sous-tendent les décisions du gouvernement dans le cas du projet de loi C-69. Je parle de la privatisation. Nombreux sont les partisans du gouvernement, y compris l'Association des manufacturiers canadiens et le *Globe and Mail*, qui préconisent une privatisation accrue tant du système des soins de santé que de l'enseignement postsecondaire. Plus de 50 universités et collèges cherchent actuellement à recueillir plus de un milliard de dollars pour essayer de compenser les fonds qu'ils ne recevront pas des gouvernements fédéral et provinciaux.

Que le gouvernement fédéral se retire du financement de l'éducation entraîne la privatisation graduelle de l'enseignement, ainsi qu'une réduction de l'accès et des frais de scolarité plus élevés partout au Canada.